<u>Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'APE</u> <u>mercredi 23 septembre 2020</u>

Lesley Fidèle, la présidente, ouvre la séance en rappelant que notre association est affiliée à l'UNAAPE. Elle sert de lien entre les parents et les écoles maternelle et élémentaire.

Tout au long de l'année, nous participons à des manifestations :

- un spectacle de Noël avec petit paquet cadeau pour chaque élève et une photo avec le Père Noël pour les élèves de maternelle.
- Le marché de Noël organisé, en 2019, en partenariat avec la Mairie, le Comité des fêtes et l'école maternelle (chorale), sur la place du Village. Nous avons monté un stand de vente de décorations de Noël faites par les élèves en maternelle et au centre aéré.

Nous proposons également de prendre une photo avec le Père Noël. Lesley en profite pour remercier Maryse et « Les grenouilles qui voulaient voler »

- Une vente d'objets par l'intermédiaire de « Initiatives ».
- Une galette des Rois financée par la Mairie en janvier pour les élèves de l'élémentaire.

Ainsi que d'autres activités qui n'ont pu avoir lieu en 2019-2020 à cause de la crise sanitaire :

- Le Carnaval organisé avec le Comité des fêtes : confection des chars et encadrement lors du défilé.
- Une chasse aux œufs dans le pré jouxtant l'école pour les élèves de la maternelle.
- 2 soirées périscolaires (une par école) organisées par le service Jeunesse : nous y vendons pop corn et crêpes faites bénévolement par des parents de l'association.
- 2 kermesses en fin d'année et la tombola le soir de la dernière kermesse.

Ces soirs-là, nous avons besoin de beaucoup de monde! Lesley remercie d'ailleurs la Mairie et les services techniques qui répondent toujours présents pour nous aider lors de ces manifestations.

Toutes ces manifestations permettent de verser une subvention aux écoles : chaque année, nous donnons 15 euros par enfant soit en 2019, 1800 euros en maternelle et 3300 euros en élémentaire.

Avec la crise que nous subissons, et le manque de rentrée d'argent, et après discussion avec le Conseil d'Administration de l'association, nous avons décidé de donner cette année 8 euros par enfant, soit 968 euros en maternelle et 1968 euros en élémentaire.

Lesley remercie, en outre, Monsieur le Maire qui, durant la crise sanitaire, nous a régulièrement concerté pour élaborer ses stratégies.

Elle remercie, enfin, tous les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour l'association !

Christine Daniel, la trésorière, prend la parole pour parler du <u>bilan financier</u>: En 2019-2020, nous avons dépensé 11232 euros et récoltés 8300 euros. Nous avons donc un déficit de 2900 euros.

Christine remercie la Mairie pour la subvention allouée de 1024 euros.

Par rapport à l'année dernière, il nous manque un bénéfice de presque 7000 euros, surtout à cause du manque des kermesses et de la tombola.

Nous sommes toujours, à l'heure actuelle, en attente d'une subvention potentielle du Conseil Général.

Pour les fêtes de Noël, nous dépensons en moyenne 3000 euros. Cela s'annonce donc difficile. Nous allons malgré cela lancer, avec « Initiatives » la fabrication des objets personnalisés à vendre pour l'Automne. Nous espérons un bénéfice de presque 1000 euros.

Présentation des membres du bureau actuel de l'APE :

Présidente : Lesley Fidèle

Vice-présidente (école maternelle): Amandine Villanueva

Trésorière : Christine Daniel

Trésorier adjoint : Olivier Hassoun

Secrétaire : Valérie Daude

Secrétaire adjointe (maternelle): Christelle Guerucci

Commissaires aux comptes : Thierry Leroy-Remy et Emilie Bonet

Le bureau est dissout.

Un nouveau bureau est élu :

changement par rapport à l'ancien bureau :

Emilie Bonnet quitte le bureau.

Christelle Guerucci accompagne Valérie Daude au secrétariat.

Claire Guillermont prend le poste de secrétaire adjointe (maternelle). Elle sera secondée d'Emily Madeleine.

Nous mettons, comme l'année dernière, en place un Conseil d'Administration qui permet à des personnes, non présentes au Bureau, de participer activement aux décisions de l'association.

Pour adhérer à l'association, il faut un règlement de 5 euros intégralement reversés à l'UNAAPE.

Intervention de M. le Maire, Hervé Paul:

M. le Maire se dit ravi, comme chaque année, de participer à l'Assemblée Générale de l'APE et de voir le nombre de personnes présentes.

Il trouve intéressant que les parents s'investissent et s'impliquent dans les discussions avec la Mairie et les écoles afin de participer aux décisions dans le consensus. Il se félicite de voir des parents et des enseignants très impliqués. Cette relation est importante car nos enfants évoluent à la fois à l'école et au périscolaire.

Ainsi, M. le Maire avait-il décidé de mettre en place le même protocole dans tous les services (scolaire / périscolaire / transport scolaire).

Dès le début du confinement, il a fait en sorte de mettre en relation l'Inspecteur de circonscription, les enseignants, les parents, les services Mairie de jeunesse et restauration pour mettre en place et comprendre les règles vis-à-vis du virus.

Il remercie les parents qui tentent de tout mettre en œuvre pour récolter de l'argent car cet investissement bénéficie à nos enfants.

Aujourd'hui, le protocole sanitaire évolue et se durcit . A Saint Martin, M. le Maire a décidé de ne prendre aucun risque, car même si la ville est préservée (quelques cas, souvent chez des jeunes quasiment asymptomatiques), autour de nous, le virus fait des victimes. Les parents doivent apprendre à leurs enfants à faire attention avec leurs aînés pour éviter la propagation du virus. Il faut que tous les partenaires aillent dans le même sens pour faire face au virus.

M. le Maire essaie de participer à tous les Conseils d'école.

Il informe les parents que si un parent a une question personnelle à poser à la Mairie, il ne doit pas hésiter à contacter Mylène Geay ou Julie Sic ou aller dans la rubrique « contact » du site de la ville, saintmartinduvar.fr ou bien à contacter l'APE.

Cette année, les effectifs des écoles sont stables. Les classes ne sont pas trop chargées, les conditions d'accueil sont, selon M. le Maire, bonnes.

M. le Maire rappelle que la Gendarmerie a été contactée et va passer dès qu'une infraction aura lieu pour mauvais stationnement devant les écoles. Il en va de la sécurité de nos enfants. Nous pouvons nous garer au complexe sportif par exemple. Dans le cas d'un stationnement gênant, l'amende est de 135 euros. Lorsque le bon sens manque, M. le Maire fait un rappel à la loi.

Le plan Vigipirate est toujours d'actualité : les barrières devant les écoles demeureront.

Il souligne par ailleurs que les modalités d'organisation du service du périscolaire ont été modifiées par rapport à des abus de parents. Dorénavant, une journée inscrite est une journée payée.

Si un parent souffre de difficultés financières, il ne doit pas hésiter à contacter au plus tôt la Mairie et les services périscolaires. Lorsque le percepteur de la commune gère l'argent, il relance un manque de règlement, puis donne des pénalités et va jusqu'à engager des saisies. Il ne faut pas attendre que cela arrive pour trouver des solutions comme un échelonnement des paiements par exemple.

On peut également demander de l'aide au Centre Communal d'Action Sociale ou au bureau d'Assistance Sociale (situé à côté de la salle des associations face au stade). Ces assistantes sont rémunérées par la commune pour aider les saint martinois.

De même, si des familles ont des difficultés financières pour acheter des masques, la Mairie peut leur en fournir.

M. le Maire rappelle qu'il ne faut pas hésiter à s'inscrire à la newsletter de la Mairie sur le site de la Mairie.

Il souhaite enfin remercier Gisèle Lalanne et Emilie Bonnet qui s'impliquent beaucoup.

Amandine Villanueva prend ensuite la parole pour remercier la Mairie, les écoles et le périscolaire pour ce travail de lien pendant la crise sanitaire. Les décisions prises sont sages et cohérentes entre les services. Selon elle, notre ville est peu impactée en partie grâce à ces décisions.

L'APE permet de faire le lien avec l'école et la Mairie en offrant des spectacles aux enfants et du matériel, mais l'équipe est vieillissante. Il ne faut pas hésiter à parler de l'association autour de nous car l'association a besoin de monde pour continuer à exister et faire vivre cette belle initiative!

Marie Claire Juanes, directrice de l'école élémentaire, prend enfin la parole pour souligner que pendant le confinement puis le déconfinement, les relations avec Mylène Geay et Julie Sic n'ont jamais été rompues, bien au contraire, elles ont eu des relations soutenues par mail, notamment pour le passage des élèves. De ce fait, aucune erreur n'a été enregistrée lors de ces passations, ce qui est le fruit d'un travail laborieux en collaboration. Lesley remercie d'ailleurs très chaleureusement les équipes enseignantes pour leur implication

Lesley remercie d'ailleurs très chaleureusement les équipes enseignantes pour leur implication durant le confinement.

Mme Juanes remercie l'APE pour le versement des subventions par élèves.

Elle rapporte que les élections de parents d'élèves auront lieu par procuration le vendredi 9 octobre. Elle aurait besoin de parents le mardi 29 septembre à 17h pour préparer le matériel de vote.

La liste des parents délégués est préparée.

Levée de séance à 19H30.

Valérie, pour l'APE.